

ENTRE TERRE ET BAIE INFOS

1 LA LETTRE D'INFORMATION COMMUNAUTAIRE



Depuis le début du confinement, toutes les informations sont disponibles sur notre page Facebook et sur notre site internet.

Coronavirus : le fil d'info. En fonction des mesures décidées par l'État, la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel adapte ses dispositifs et vous informe chaque semaine.

ENFANCE - JEUNESSE

Accueil de Loisirs

Ouverture des ACM de Dol de Bretagne et Pleine-Fougères pendant les vacances scolaires

Dans le cadre du confinement pour faire face au COVID-19 et pour permettre aux enfants de personnels prioritaires d'être accueillis en Accueil Collectif de Mineurs, la Communauté de Communes ouvre pendant les vacances scolaires de Printemps, et le cas échéant, les mercredis, les Accueils de Loisirs de Dol de Bretagne et de Pleine-Fougères à raison de 5 ou 6 enfants par groupe et d'un encadrant, il y aura autant de salle d'ouvertes que de groupes. Les agents des services techniques ont mis à disposition des ACM une centaine de masques nécessaires à l'exercice de leurs missions pendant cette période.

> A retenir

La Communauté de Communes a décidé de **fermer et jusqu'à nouvel ordre Les Espaces Jeunes et Le RIPAME.**

Le multi-accueil de Pleine-Fougères et les Accueils de Loisirs sont organisés de manière à accueillir les enfants des professionnels de santé durant la période de confinement.



RÉUSSITE ÉDUCATIVE, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

Dispositif de Réussite Éducative

Annulation des ateliers du DRE (familles, animateurs et bénévoles)

Maintien d'une veille avec les familles.

Lecture Publique

Fermeture des bibliothèques du territoire.

Le portail Lire en B@ie continue d'être alimenté. Aussi, le service Lecture Publique, en lien avec les services techniques va faire parvenir aux bénévoles des bibliothèques demandeuses, les puces RFID avant la fin de la semaine 16.

DÉVELOPPEMENT ÉCO / EMPLOI / TOURISME

Développement Economique

- Mise en place d'une veille à destination des entreprises : création d'une page dédiée aux infos à destination des entreprises sur le site web de la CC + Facebook - email aux entreprises en lien avec le service communication.
- Parmi les mesures exceptionnelles annoncées par la Région Bretagne, figurait la possibilité d'assouplir et d'accélérer le versement des subventions du dispositif Pass Commerce et Artisanat, porté par les Communautés de communes ou d'agglomération. Aussi la Communauté de communes a décidé de procéder au versement anticipé de 90% du montant de la subvention, par anticipation. Cela représente une aide immédiate de 21 000€ à une dizaine de TPE.
- Suppression totale des charges des locataires d'Énergie B@ie durant la durée du confinement.
- Mise en place du dispositif d'aide aux entreprises pendant le confinement. Il s'agit d'un «fonds de résistance» mis

en place par la Région Bretagne, les 4 Départements, les 59 EPCI bretons et la Banque des territoires dont les modalités restent à définir (des précisions seront apportées lors de notre prochain numéro).

Port Mytilicole
Cherruix Le Vivier-sur-Mer

Les travaux concernant le port ont repris le 14 avril et ceux de la maintenance hydraulique seront effectués pendant la période de confinement c'est à dire à la fin du mois d'avril.

Décalage de la coupure technique du port à la demande du CRC et des professionnels.

Emploi

Les PAE sont fermés pendant la durée du confinement, les agents sont disponibles par téléphone (le matin pour l'agent basé à Pleine-Fougères) :
PAE secteur ouest
• Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Mail : karine.lebret@ccdol-baiemsm.bzh
Téléphone : 06 08 93 06 09

PAE secteur Est

• Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30. Mail : deborah.couzic@ccdol-baiemsm.bzh
Téléphone : 07 88 13 36 48

Pour en savoir plus concernant le fonctionnement de Pôle Emploi, dans le cadre de la crise sanitaire :
<https://www.pole-emploi.fr/actualites/information-covid-19.html>

Les actualisations se font à distance sur le site de pôle emploi ou bien au 3949, le mode d'emploi pour l'actualisation des situations à distance a été diffusé sur Facebook.

Tourisme

Fermeture des maisons de tourisme.

Comme pour de nombreux établissements touristiques, l'ouverture des Maisons de tourisme et les animations Echappées Baie, prévues initialement pour les vacances de Printemps, sont reportées à une date ultérieure.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Transport

Fermeture du service Gallo'bus

La Communauté de Communes a décidé de ne pas assurer, et ce jusqu'à nouvel ordre, le service de transport Gallo'bus.

A noter sur la Communauté de Communes, au 6 avril 2020 :

- La ligne interdépartementale Rennes – Dol – Le Mont : circulations interrompues
- La ligne 17A à compter du 23 mars est limitée à 1 aller-retour (sens Pontorson>Pleine-Fougères>La Bousac>Dol de Bretagne avec un départ à 7h00, le retour depuis Dol-de-Bretagne débutant à 18h30 à la Gare).

Habitat

Les permanences quotidiennes sont suspendues. Un service minimum doit être mis en place.

Lotissement Saint-Georges de Gréhaigne

2 entreprises interviendront lors de la semaine 16 pour les travaux sur le lotissement de st Georges de Gréhaigne.

Aire d'Accueil des Gens du voyage

Les directives suivantes ont été données au Prestataire :
- L'aire doit rester ouverte, celle-ci n'étant pas considérée comme un ERP.

L'aire d'accueil des gens du voyage est bien entretenue. L'Hacienda est réactif et en règle générale, les gens du voyage respectent le confinement.

Équipement Aquatique

Fermeture de Dolibulle



Fermeture complète de l'établissement à compter du 15 mars en raison de l'arrêt. L'ensemble des salariés a été mis en chômage technique, y compris le Directeur (directive de Prestalis).

Mise en sécurité du site:

Quelques passages seront assurés par Cofély et par Jean-Baptiste ROUX (ou quelqu'un de l'équipe) ainsi que par la gendarmerie pour s'assurer de la sécurité des lieux. Les services techniques de la Communauté de communes organisent également une veille sur les bâtiments et le patrimoine communautaires une fois par semaine.

ENVIRONNEMENT

Collecte Traitement et Valorisation des Déchets

- Fermeture des déchetteries de Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères depuis le début du confinement.
- Ouverture de la déchetterie de Dol-de-Bretagne aux professionnels le mardi matin (8h-12h).
- Continuité du service de collecte des déchets ménagers et de la collecte sélective aux conditions habituelles du service.
- Le compostage collectif est quant à lui à l'arrêt.
- la permanence téléphonique du service de collecte est assurée le matin de 10h00 à 12h00 au 02.99.48.53.53

Assainissement Non Collectif

Nos délégués du service d'assainissement non collectif, Veolia et la Saur sont dans l'obligation d'arrêter les contrôles ANC.

Ils restent joignables :
SAUR : 02 78 51 80 00
VEOLIA : 02 99 82 78 20

La Communauté de Communes a donc décidé d'interrompre jusqu'à nouvel ordre le service d'assainissement Non Collectif au public. Un service de télétravail est toutefois mis en place. Vous pouvez en cas de besoin joindre le service par mail : daisy.delourme@ccdol-baiemsm.bzh ou par téléphone 06 85 41 01 25

Le pôle Environnement, continue la préparation du dossier CSP SPANC, la récupération de la base de données de la SAUR ainsi que le règlement de service avec l'AMO.

Bocage

Arrêt des travaux de plantations pendant la durée du confinement, les bénéficiaires ont été prévenus par téléphone.

Frelons asiatiques

La lutte continue pendant le confinement, mais la procédure d'identification a été modifiée pour des raisons de sécurité.

Dans le cas où la mairie est ouverte : L'administré qui découvre un nid appelle sa mairie qui transmet la demande directement à FGDON35 avec les coordonnées précises du demandeur. Soit par téléphone : 02.23.48.26.32 ou 02.23.48.26.23 en cas de ligne occupée, laisser impérativement un message avec les coordonnées complètes pour rappel rapide et prise en compte immédiate de la demande. Soit par mail à l'adresse suivante fgdon35@fgdon35.fr
Dans le cas où la mairie est fermée : L'administré qui découvre un nid appelle directement la FGDON35 (information disponible sur le site internet de la Communauté de Communes).